



Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et employés.

CAD-2019-03
CONTREMAÎTRE – VOIRIE (horaire de nuit)
Poste temporaire 8 mois

Rôle

Vous aurez comme principale responsabilité de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner les activités et plans de travail visant à assurer la réalisation des travaux de lignage de rue en coordonnant et distribuant le travail à l'équipe d'employés cols bleus sous votre supervision. Vous participerez au service de garde rotatif au Service des travaux publics

Profil

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine approprié et pertinent
- De trois à cinq années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi
- Expérience en gestion de personnel dans un milieu syndiqué
- Connaissance et application des normes en santé et sécurité du travail
- Bilinguisme français et anglais
- Permis de conduire valide, classe 5

Compétences

- Contribution travail d'équipe
- Résolution de conflits
- Organisation
- Orientation client
- Relation avec les subordonnés

Statut et horaire

- Poste temporaire jusqu'au 15 novembre 2019 de 38 heures par semaine, temps supplémentaire payé
 - Horaire de 4 jours par semaine de 19h15 à 4h45

Avantages

- Assurance collective avantageuse : assurance santé, dentaire, assurance salaire
- Programme de formation et jumelage avec un contremaître expérimenté dès l'entrée en fonction
- Certains vêtements de travail fournis par la Ville

L'échelle salariale 2019 est de 72 252 \$ à 93 927 \$

Début de l'emploi : 18 mars 2019

Veillez faire parvenir votre C.V. ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 22 février 2019** par courriel :

ressourcesshumaines@ddo.qc.ca

La Ville remercie tous les candidats qui soumettront leur candidature, mais communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.